

Encore une prime aux médecins, mais toujours pas d'indexation des rentes pour les retraités de l'État

Le gouvernement du Québec vient de dévoiler qu'il octroierait 50 millions par année aux médecins de famille afin de réduire le nombre de patients orphelins. C'est une prime qui s'ajoute à toutes celles que nous avons vu passer dans les dernières années. Une prime pour que les médecins fassent leur travail, tout simplement!

Pourtant, les chercheurs crédibles sur la question, Damien Contandriopoulos et Astrid Brousselle, ont clairement démontré que l'augmentation du niveau de rémunération des médecins était accompagnée d'une baisse de la production de soins dans les dernières années.

Le culte des médecins au Québec

Alors, pourquoi la rémunération a-t-elle augmenté de 116 % pour les médecins spécialistes et de 78 % pour les omnipraticiens en 10 ans? Les gouvernements successifs, qui ont négocié avec les fédérations de médecins au fil des ans, ont toujours considéré ces derniers comme la pierre angulaire du réseau de la santé.

C'est ce qui est le plus décevant dans la nouvelle prime octroyée par la ministre de la Santé Danielle McCann et le premier ministre François Legault. Tous deux semblaient reconnaître l'importance de plutôt valoriser les autres professionnels de la santé et de leur déléguer plus d'actes, ce qui favoriserait réellement le patient et l'accès aux soins.

Deux poids, deux mesures

Cette situation choque la population, car elle mène à une forme d'incompréhension et à un sentiment d'injustice. Si, pour le gouvernement, les primes et les augmentations de salaire étaient la clé du succès pour de meilleurs services, pourquoi ce ne serait pas le cas également avec les autres professionnels de la santé? Elle est où la prime aux préposées aux bénéficiaires pour le nombre de couches changées ou de bains donnés, ou pour davantage de soins à domicile?

Et ce sentiment ne s'arrête pas au réseau de la santé. Comme personnes retraitées de l'État, nous demandons au gouvernement depuis des décennies de réparer une injustice qui appauvrit des centaines de milliers de personnes âgées dont les rentes de retraites ne sont pas indexées au coût de la vie. On nous a trop souvent répondu que les coffres de l'État ne permettraient pas de rétablir notre pouvoir d'achat. Nous avons pourtant sensibilisé le gouvernement à plusieurs reprises, notamment dans une vaste opération menée cette année auprès des personnes élues à l'Assemblée nationale.

De toute évidence, de l'argent, pour les aînés, cela semble plus difficile à trouver.

Lise Lapointe, présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ)